



ÉDITORIAL

« **L'ADR EN ACTION** », c'est le nouveau magazine trimestriel d'information et de communication de l'agence que nous vous proposons. Nous voulons en effet à travers ce magazine, informer et communiquer sur les enjeux de la problématique du transport routier dans sa globalité et dans toutes ses déclinaisons. Et ce, à l'attention des décideurs politiques, économiques, institutionnels, des usagers et de la population. Tous les trois mois, ce magazine fera un point complet et détaillé des projets et des travaux que les équipes de l'agence mènent au quotidien.

Pour cela, vous trouverez des dossiers, des reportages, des analyses, des données et des chiffres clés nécessaires pour comprendre les enjeux du secteur des infrastructures routières. Ce magazine répond également à un impératif qui nous est cher à l'agence, celui d'associer autant qu'il est nécessaire la population et les usagers de nos actions et les sensibiliser sur la préservation de l'état de nos routes qui constituent d'abord et avant tout le cadre de vie des populations pour ce qui est des voies urbaines.

Dans le développement de l'agence, 4 ans après sa création jour pour jour en novembre 2013 coïncide avec la cérémonie officielle de remise des équipements et matériels du gouvernement Japonais à l'ADR dans le cadre du projet d'amélioration de gestion routière. Nous consacrons notre dossier central à cet évènement avec une série d'éclairages sur ces équipements dont le financement sous forme de don est estimé à près de 2 milliards de nos francs.

Dans les pages intérieures de ce premier numéro du magazine, nous reviendrons largement sur la présentation de l'agence, son fonctionnement, le bilan des travaux et d'organisation réalisés au cours des 4 dernières années ainsi que les projets en cours et des perspectives globales. A lire enfin, les explications du directeur général de l'agence M.Mahamoud Moussa Ahmed qui répond aux questions de la rédaction.

Tout compte fait, l'agence, bras armé du gouvernement dans la gestion routière a aujourd'hui incontestablement les moyens de ses ambitions.

Bonne lecture à tous.

La rédaction



Le Mot du Président de la République



« Le secteur du transport routier est un maillon essentiel et stratégique de notre chaîne de transport. C'est dans ce cadre que mon gouvernement a décidé en novembre 2013 de créer l'Agence Djiboutienne des Routes(ADR). »

La création de l'ADR s'inscrit dans le cadre de la consolidation du secteur de transport, clé de voûte de la compétitivité de notre pays et doit permettre de disposer d'une entité forte, chargée exclusivement de la gestion et de l'entretien des routes. »

Président Ismail Omar Guelleh, novembre 2013



ÉVÉNEMENT : Cérémonie officielle de remise des équipements du Japon pour le projet d'amélioration de la gestion des routes.



ADR : Les moyens d'une nouvelle ambition

Moins d'une année après la signature de la note de financement en avril 2016, l'ambassadeur du Japon a remis officiellement les équipements et matériels destinés à l'agence Djiboutienne des routes. C'était le dimanche 05 novembre dernier à la direction des travaux de l'ADR dans la commune de Balbala, au cours d'une cérémonie grandiose présidée par le premier ministre Monsieur Abdoukader Kamil Mohamed. Reportage.

C'est une cérémonie à la fois grandiose et déterminante pour l'avenir de l'agence Djiboutienne des routes que le parc technique de Balbala a accueilli à la faveur de la cérémonie de remise officielle des équipements et matériels destinés pour le projet d'amélioration de la gestion des routes dans notre pays. La direction et l'ensemble du personnel de l'agence se sont mobilisés en effet pour cet événement.

C'est aux alentours de 10h30 que le premier ministre M.Abdoukader Mohamed Kamil est arrivé dans l'enceinte du parc technique pour présider la cérémonie de transfert des équipements au profit de Djibouti à travers son agence des routes. Egalement présent à cette cérémonie le ministre de tutelle M.Abdoukader Moussa Helem, ministre de l'équipement et des transports et le directeur général de l'ADR M.Mahamoud Mousa Ahmed ainsi que bien évidemment l'ambassadeur du Japon dans notre pays M. Tatsuo Arai accompagné par le représentant de la JICA

(Agence japonaise de coopération internationale) à Djibouti M.Sasadata Koichi.

Après avoir salué le personnel technique de l'ADR entièrement mobilisés pour cet événement et aux couleurs de l'agence, le premier ministre s'est dirigé vers la tribune pour écouter les explications des différentes personnalités qui ont conduit à la concrétisation de ce projet ambitieux de coopération entre les deux pays et qui plus est, dans un domaine stratégique pour la politique de développement conduite par le gouvernement du président Ismail Omar Guelleh.



Prenant la parole en premier, le représentant de la JICA, Monsieur Sasadata Koichi a fait le point sur les tenants et aboutissants de ce projet en affirmant : « Dans le programme de **développement « DJIBOUTI VISION 2035 »**, il est mentionné de l'importance de la construction et de l'entretien des routes, l'expansion du réseau routier national et l'amélioration des voies urbaines. Et cela, non seulement pour son impact économique mais également pour l'amélioration des conditions de vie de la population. »

Et le représentant résident de la JICA de poursuivre « Sur la base de la demande du **ministère de l'équipement et des transports, les équipes de consultant de l'ADR et de la JICA ont étudié l'ensemble des paramètres de la situation actuelle des routes djiboutiennes pour élaborer ensuite un plan d'action des travaux de réparation nécessaires dans les trois ans qui viennent. Et c'est une fois que ce travail de préparation et des objectifs bien définies que le gouvernement du Japon a décidé d'allouer une enveloppe totale de 1 Milliards 950 Millions de francs Djibouti. C'est un don non remboursable.** »



Il a enfin mis en exergue le volet formation en affirmant que « La JICA **prévoit à partir du mois de mai 2018 pour un an et demi le détachement au sein des équipes de l'ADR d'un expert japonais pour le renforcement des capacités en terme d'entretien routier et des équipements. J'espère que l'ADR saura profiter au maximum de cette assistance technique pour devenir une agence compétitive et exemplaire** »

De son côté, l'ambassadeur du Japon à Djibouti M.Tatsuo Arai a replacé ce don de son gouvernement dans le contexte de l'ambition de Djibouti pour se positionner en tant que hub du commerce régional et continental « **C'est pour moi un réel plaisir et un honneur de vous remettre officiellement ces équipements destinés au projet d'amélioration de la gestion des routes dans votre pays. Nous pensons que le gouvernement Djiboutien poursuit une politique ambitieuse de développement basé sur les infrastructures de transports dans son ensemble et des routes en particulier. C'est une aide conséquente dans le renforcement des capacités d'intervention de l'agence Djiboutienne des routes que mon gouvernement met à votre disposition. Je voudrais insister également sur le volet formation dans l'utilisation de ces équipements que nous avons décidé de mettre en place à l'attention du personnel technique** »



Le ministre de l'équipement et des transports M.Abdoukader Moussa Helem a d'emblée lui insister dans son discours sur le caractère déterminant de ces équipements pour l'agence Djiboutienne des routes « **C'est l'aube d'une ère nouvelle qui commence dès aujourd'hui pour l'ADR dans l'accomplissement efficace et efficiente des missions qui lui sont assignées** ».

Après avoir rappelé l'historique du processus de ce don, le ministre a insisté sur l'importance qu'accorde le gouvernement et le président de la république au réseau routier national « Nous le savons tous que la construction des routes contribue énormément **à l'amélioration de l'accès de la population aux services sociaux de base, la livraison des marchandises et la circulation des biens et des personnes** » Et le ministre de continuer dans ses propos « **L'urbanisation rapide de notre capitale qui s'étend aujourd'hui jusqu'au PK 13 voir au-delà doit être accompagné par des projets d'aménagement des voies urbaines** ».

M.Abdoukader Moussa Helem a rappelé par ailleurs la politique de son ministère en matière de transport routier, conformément à la feuille de route présidentielle de 2001 « L'ambition de mon **département à travers l'ADR porte sur la réhabilitation et l'entretien constant des voies urbaines, la réhabilitation des routes nationales qui assurent les connexions entre les différentes régions de l'intérieur, le désenclavement des certaines régions éloignées en reliant le pays aux différents axes transfrontalier et enfin assurer l'entretien régulier des corridors routiers surtout celui de la RN1 qui présente une forte densité de trafic due à la demande croissante de l'Ethiopie** ».

Et enfin, le ministre de l'équipement et des transports n'a pas manqué de rendre un hommage appuyé à la qualité de la coopération japonaise qui est selon ses termes « ***un partenaire privilégié qui apporte une contribution inestimable pour le développement de notre pays*** »

Après les discours, le premier ministre M. Abdoukader Kamil Mohamed et l'ambassadeur du Japon, accompagnés par le représentant de la JICA, le ministre de l'équipement et des transports ainsi que le directeur général de l'ADR ont procédé à la coupure du ruban, signifiant ainsi le transfert officiel de ces équipements à l'agence Djiboutienne des routes. Et ce, sous les acclamations des invités et surtout de l'ensemble des 485 agents de l'ADR qui ont démontré leurs enthousiasmes.

Les autorités ont fait ensuite un tour complet des équipements exposés dans le parc technique et écouter les explications des consultants japonais et des techniciens de l'ADR.

Enfin, le premier ministre s'est rendu dans les différents ateliers du parc technique et constaté sur place la réhabilitation des différents équipements grâce notamment aux lots des pièces de rechanges octroyées par le Japon.



A l'issue de cette cérémonie, le premier ministre a tenu à s'adresser à l'ensemble du personnel de l'ADR en attirant leurs attentions non seulement sur leurs responsabilités dans la gestion des infrastructures routières mais aussi sur l'importance que le gouvernement accorde aux infrastructures de transports et dont la route est un maillon essentiel.

La cérémonie prend fin vers midi et restera graver à jamais dans la mémoire du personnel et de la direction de l'agence Djiboutienne des routes qui dès à présent a incontestablement les moyens de ses ambitions.



Réactions



Répondant aux questions de la presse nationale à l'issue de la cérémonie, le premier ministre M. Abdoukader Kamil Mohamed a affirmé : « Tout d'abord, je voudrais rendre un hommage appuyé au gouvernement et au peuple japonais pour la qualité de la **coopération qu'il fournisse à notre pays. Le Japon a déjà dans le passé fourni une aide en équipements aux différents départements ministériels qui plus est sous forme de don non remboursable. C'est cela, la différence et la pertinence de la coopération japonaise. Ces équipements complets avec tous les types d'engins nécessaires aux travaux des routes sont à la disposition de l'agence grâce à l'aide du Japon. Dans ces conditions, nous attendons de l'ADR d'abord que ces matériels soient utilisés à bonne escient et ensuite que ces matériels soient opérationnels 24h sur 24h. Le pays a en effet besoin beaucoup d'infrastructures routières aussi bien pour les voies urbaines que pour les corridors régionaux. Et à cet effet, l'agence doit rapidement se mettre au travail pour réhabiliter Le corridor sud. Le directeur général de l'ADR vient de me confirmer que ses équipes ont mis en place un programme de rénovation de l'axe Dihkil/Galafi. Je souhaite enfin que ces équipements soient répartis entre les différentes régions du pays ; les régions sud et nord ainsi que la capitale. L'objectif étant de couvrir l'ensemble du territoire national ».**



Le directeur général de l'agence Djiboutienne des routes entouré par l'ensemble de ses équipes a également accordé une interview en somalie à la presse nationale. Il a mis en exergue sa satisfaction quant à l'apport de ces équipements pour faire face aux missions et objectifs assignés par l'Etat à l'entreprise publique qu'il dirige. M. Mahamoud Moussa Ahmed a indiqué : « **Nous sommes heureux de recevoir ici aujourd'hui les équipements et matériels du Japon au profit de notre agence. C'est l'aboutissement de deux années de travail avec nos partenaires japonais. En plus de ces équipements, le Japon à travers son agence de coopération internationale JICA a mis en place un programme de formation pour nos personnels appelés à utiliser ces équipements au quotidien. J'ai souhaité personnellement ce volet formation et je remercie vivement les responsables japonais d'avoir accepté ma demande qui permettra de pérenniser ces matériels. Je voudrais également mettre en exergue, que c'est la première fois que le Japon fournisse à notre pays une aide en équipements de tel ampleur, notamment sur le plan financier puisqu'il s'agit d'une enveloppe totale de 2 Milliards de nos francs. J'ai demandé enfin aux personnels des différentes directions (Travaux et études) de se mettre rapidement au travail pour satisfaire rapidement les usagers de la route. Et je puis vous assurer que les Djiboutiens verront rapidement le déploiement de nos équipes sur le terrain. C'est le sens de l'engagement que nous prenons aujourd'hui ».**

RAPPEL: Cérémonie de signature de notes



Quatre ans jour pour jour après sa création en novembre 2013, l'Agence Djiboutienne des Routes a désormais les moyens de ses missions et de ses ambitions.

En effet, l'ADR réceptionne aujourd'hui de la part du gouvernement du Japon une aide en matériels sans précédent de par son ampleur et conséquent face aux besoins et aux défis de l'agence.

Une annonce faite dès le mois de mai 2015 par le directeur général de l'ADR.

C'est au mois d'avril 2016 qu'est signé officiellement la convention d'aide au profit de l'ADR au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre Djiboutien des affaires étrangères et de l'ambassadeur du Japon en présence notamment du directeur général de l'ADR.

D'un cout global de 10 Millions de dollars soit près de 1 Milliard 780 millions de nos Francs, ce projet est financé sous forme de don par le gouvernement japonais. Et cela, dans le cadre du renforcement des capacités des missions de service public de notre pays et qui plus est dans un secteur prioritaire, le réseau routier national.



Le 31 août 2016 à Tokyo, intervient la signature du protocole d'accord pour l'exécution de la fourniture des matériels au profit de l'ADR. Le document est paraphé par le DG de l'ADR Mahamoud Moussa Ahmed et le directeur général adjoint de la société japonaise ITOCHU CORPORATION qui a remporté l'appel d'offre lancé par le gouvernement japonais dans le cadre du projet.



Une année après, en juillet 2017 les matériels arrivent au port de Djibouti et sont directement acheminés au parc technique de l'agence situé dans la commune de Balbala. Il s'agit au total de près d'une cinquantaine d'engins lourds et d'un lot de pièces de rechange destiné à faire face à tous les types de travaux sur le réseau routier national et urbain ainsi que le renforcement de l'autonomie d'intervention des équipes techniques de l'agence.





À cette aide en matériels, le projet comporte également un volet formation pour permettre aux techniciens de l'agence de prendre leurs repères grâce à l'expertise des ingénieurs et formateurs japonais.

Indéniablement, c'est l'aube d'une ère nouvelle qui commence dès aujourd'hui pour l'Agence Djiboutienne des Routes dans l'accomplissement efficace et efficiente des missions qui lui sont assignées et qui a pour objectifs principaux; l'amélioration du cadre de vie de la population à travers les voies urbaines ainsi que la sécurisation de la fluidité du trafic du transport du commerce régional via les routes nationales.

Voici un aperçu de l'essentiel des matériels que l'ADR réceptionne aujourd'hui.



LE MOT DE L'AMBASSADEUR DU JAPON A DJIBOUTI M.TATSWO ARAI

« Depuis ma prise de fonction comme ambassadeur de mon pays auprès de la république de Djibouti, je suis fier de signer avec vous le premier projet de la coopération japonaise en faveur de votre pays.

Nous savons tous que les infrastructures constituent la base de développement économique et social d'un pays. Ceci est d'autant plus vrai que Djibouti est aujourd'hui un hub des échanges commerciaux dans la région.

Mon pays est fier d'apporter sa contribution aux efforts du gouvernement Djiboutien engagé dans une politique volontariste pertinente d'intégration régionale et continental.

A cet égard, je tiens à rappeler que depuis les années 80, le Japon a réalisé plusieurs projets d'équipements et d'aménagements des routes dans votre pays.

Par ailleurs, nous sommes fiers aujourd'hui de contribuer à l'autonomie de l'Agence Djiboutienne des Routes dans sa capacité à gérer les routes et corridors régionaux.

A ce don en matériels, je voudrais souligner le volet formation du personnel dans l'utilisation efficiente et efficace de ces nouveaux équipements.

Enfin, je suis heureux de constater que la signature de ce protocole d'accord de coopération technique coïncide avec la tenue à Djibouti de la 6^{ème} réunion de haut niveau des experts de la TICAD VI.



Je rappelle à cet effet que l'un des principes fondamentaux de la TICAD, concerne l'appropriation des moyens de la politique de développement pour chaque pays. »

Djibouti, le 31 mars 2016 au ministère Djiboutien des affaires étrangères et de la coopération internationale lors de la cérémonie de signature des échanges de note des équipements de gestion des routes en République de Djibouti.

LES PRÉCÉDENTS PROJETS ROUTIERS FINANCÉS PAR LE JAPON



Depuis le début des années 80, le Japon a financé plusieurs projets sur le réseau routier national. Voici un bref rappel historique :

Projet de don des équipements de l'aménagement des routes

- 17 octobre 1983 : 3 Millions SUSU
- 30 mars 1987 : 3 Millions USD
- 09 MARS 1993 : 6 Millions USD

Projet d'aménagement du réseau routier avec notamment la ceinture de Djibouti ville

- Du 16 février au 26 mai 1997 : 20 Millions USD

LES PRÉCÉDENTS DON EN ÉQUIPEMENTS DU JAPON EN FAVEUR DES INSTITUTIONS DJIBOUTIENNES.

Ce don en équipements et matériels de gestion des infrastructures routières au profit de l'ADR est le 4^{ème} projet de cette ampleur financée par le Gouvernement du Japon. Il intervient en effet 2 ans après trois autres grands projets dont :

- ✓ L'aide en équipements en faveur de la Protection Civile à hauteur de 1 milliard 600 millions DJF.
- ✓ Les équipements au profit de l'Office Nationale de la Voirie (ONV) pour un coût estimé à 2 milliards de nos francs.



- ✓ Et enfin, l'octroi aux garde-côtes Djiboutiennes de deux patrouilleurs pour un coût total de 1 milliard 700 millions DJF.



HISTORIQUE : CRÉATION DE L'A.D.R

L'Agence Djiboutienne des Routes (ADR) a été officiellement créée en Novembre 2013 .

L'Agence est née de la fusion de la Direction de l'équipement et du Fonds d'Entretien Routier.

Cet Etablissement Public a pour mission de mettre en œuvre les travaux de construction d'entretien et de réhabilitation du réseau routier national.

Par cette nouvelle structure qui a démontré sa pertinence depuis 4 ans : L'objectif du Gouvernement est d'assurer « la cohérence des stratégies avec les actions et améliorer la gouvernance du secteur ».

Enfin, la création de l'ADR s'inscrit dans le cadre de la consolidation du secteur de transports, clé de voir de la compétitivité de notre pays dans la région.

En cela, il s'est avéré nécessaire pour le Gouvernement de disposer exclusivement de la gestion et de l'entretien des Routes Nationales et urbaines.



PRESENTATION DE L'ADR

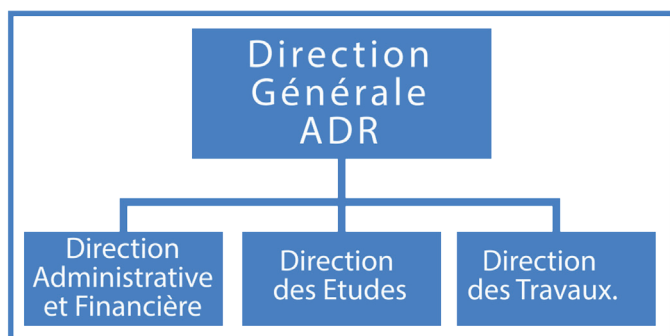


L'Agence Djiboutienne des Routes est une entreprise publique rattachée au Ministère de l'Équipement et des Transports qui est chargée de la mise en œuvre des travaux de construction, d'entretien et de réhabilitation du réseau routier national. L'ADR est également en charge de la gestion du réseau routier ainsi que de la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux routiers. Elle a notamment pour mission les actions suivantes :

- De l'exécution des opérations sur le réseau routier.
- De mettre en place et de gérer en permanence une base de données sur l'état du réseau routier national
- D'élaborer un programme national glissant (PNG) de travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) mis en œuvre sur une base annuelle .
- De préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routiers et d'ouvrages d'art sur le réseau routier.
- De prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes
- De réaliser pour le compte d'institutions publiques ou privés des travaux routiers à titre onéreux.



L'Agence Djiboutienne des Routes est composée d'une Direction Générale à la tête de laquelle se trouve le Directeur Général, M. Mahamoud Moussa Ahmed lequel a sous son autorité trois Direc



La Direction Administrative et financière traite et suit la gestion des ressources humaines, les questions budgétaires et financières.

La Direction des Etudes a pour mission de concevoir, de planifier et de suivre la réalisation des projets de construction ou d'extension du réseau routier.

La Direction des travaux est chargée de développer le réseau routier, de le réhabiliter, de l'adapter, de l'entretenir et de le maintenir à tout moment à un niveau de service permettant de satisfaire à la demande en transports routiers, y compris les transports de transit pour le réseau à vocation internationale.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES ÉTUDES

La Direction des Etudes a pour mission de concevoir, de planifier et de suivre la réalisation des projets de construction, réhabilitation ou d'extension du réseau routier. Elle est composée de trois services :

Chaque service est interdépendant et constitue un maillon essentiel pour la conception, la programmation, la planification et le suivi des projets.



La direction des études a pour vocation, à terme de :

- Fluidifier le traitement des dossiers,
- Mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires appropriés aux différents projets.
- mettre en place, à tous les niveaux, des politiques cohérentes et équilibrées pour la préservation du patrimoine routier.
- établir un inventaire complet du réseau routier.
- mener des enquêtes régulières pour entreprendre des travaux de maintenance et des améliorations en temps utile.
- Suivre et surveillance du réseau routier national
- Contrôle et supervision des travaux de construction et de réhabilitation des routes urbaine et inter-urbaine.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES TRAVAUX



La Direction des travaux est chargée de développer le réseau routier, de le réhabiliter, de l'adapter, de l'entretenir et de le maintenir à tout moment à un niveau de service permettant de satisfaire à la demande de transports routiers, y compris les transports de transit pour le réseau à vocation internationale.

La direction des Travaux comprend quatre services:

- Service de Parc Matériel
- Service de production
- Service de réalisation des Travaux
- Service des régions (Nord et Sud)

La direction des travaux s'est fixé pour objectif quatre priorités ci-après:

- Offrir aux usagers un niveau de service satisfaisant et de sécurité sur les corridors grâce notamment aux nouveaux équipements acquis à la faveur du don du gouvernement Japonais.
- Eradiquer la formation de nids de poule sur le réseau routier
- Participer aux travaux de rénovation de la voirie urbaine
- Combattre la surcharge des camions par la mise en place des stations de pesage.





PORTRAIT DU DIRECTEUR GENERAL DE L'A.D.R

**M. MAHAMOUD MOUSSA
AHMED**



Né le 10 Mars 1971 à Djibouti, M. Mahamoud Moussa Ahmed , assure les fonctions de Directeur Général de l'Agence Djiboutienne des Routes depuis sa création en Novembre 2013.

Son cursus universitaire est sanctionné en 1998 par une Maîtrise en Administration Economie et Sociale (AES) avec une mention **Administration et Gestion d'Entreprise** à la Faculté de droit, d'économie et des Sciences Sociales du Technopole de Tours en France.

De retour au pays, il met à profit sa formation universitaire en intégrant dans deux Entreprises Publiques. Il débute d'abord sa carrière professionnelle à Djibouti Telecom fin 2000 en tant que stagiaire.

A cet égard, il conçoit et élabore un bilan social pour l'entreprise (tableaux de bord et statistiques du personnel, classification sociaux professionnelles et équivalence en diplômes).

En 2001 et jusqu' à 2005, il assure les fonctions de Directeur des Ressources humaines. Dans ce cadre, il met en place les structures de travail de Direction ainsi que la supervision et l'implémentation de la nouvelle Convention Collective de la Société.

En 2005, il est nommé Directeur de l'Audit interne, poste qu'il va occuper jusqu'à 2007 avant d'être nommé conseiller du Directeur Général.

En 2010, le Gouvernement le nomme à la tête de l'entreprise publique du Fonds d'Entretien Routier (FER). Rapidement, il met à profit son expérience et sa formation de management d'entreprise en redressant une entreprise en perte de vitesse. Et c'est logiquement que le gouvernement le choisit en 2013 pour diriger la nouvelle entreprise publique ADR.

Véritable spécialiste de la gestion d'entreprise, Mahamoud Moussa Ahmed possède de par sa formation universitaire et sa carrière professionnelle des compétences dans les domaines de la stratégie d'entreprise, la gestion des ressources humaines, la gestion financière et comptable ainsi que le marketing.

L'homme est apprécié pour son sens de l'intérêt public dans la Direction de l'entreprise, conformément aux missions définies par le Gouvernement. Proche et respecté par ses collaborateurs et le personnel de l'agence, il est connu pour privilégier un management basé sur l'adhésion et la participation du personnel aux objectifs de l'entreprise.



ENTRETIEN : « En 4 ans, beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire » **Mahamoud Moussa Ahmed, Directeur Général de l'ADR**

Votre Agence a reçu le 9 octobre dernier officiellement un don conséquent en équipements du Gouvernement du Japon, partenaire historique au développement de notre pays.

Quelle est votre appréciation quant à l'importance de ces équipements et matériels ?

MMA. Effectivement, c'est un don conséquent que nous apprécions à sa juste valeur. Je voudrais profiter de l'occasion que vous m'offrez pour adresser au nom de l'agence mes remerciements et ma reconnaissance au Gouvernement et au peuple japonais. C'est une aide fondamentale qui permettra de renforcer sensiblement les capacités d'interventions de nos équipes techniques dans la gestion des infrastructures routières nationales.

Par ailleurs, je voudrais vous rappeler que notre direction des travaux et notamment le service du parc a remis en marche l'ensemble du Parc roulant de l'ADR au cours de ces deux dernières années. C'est au total 95 équipements composés d'engins lourds de travaux, des poids lourds, et de véhicules légers qui sont aujourd'hui opérationnels. Et cela, sur fond propre et l'investissement du personnel technique de l'agence. Cette aide du gouvernement japonais vient donc de renforcer nos capacités et l'autonomie d'intervention de l'agence face à nos missions de gestion, de construction et de rénovation des routes urbaines et des corridors régionaux. En un mot, nous avons aujourd'hui les moyens de nos ambitions. Et nos ambitions sont à la mesure de la vision du président de la république Son Excellence M. Ismail Omar Guelleh et de son gouvernement face aux enjeux de l'économie de la route tel qu'il est défini dans la feuille de route présidentielle de 2001.

Quel est le bilan des activités et des travaux réalisés par l'ADR 4 ans après sa création ?



MMA : Vous avez raison, cela fait aujourd'hui 4 ans que l'ADR existe puisque l'Agence a été créée en Novembre 2013 par le Gouvernement. En 4 ans, beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. Comme vous le savez, l'ADR est née de la fusion du Fonds d'Entretien Routier et de la Direction de l'Équipement. L'objectif du Président de la République et du gouvernement porte sur la prise en charge, la centralisation au sein d'une même institution publique de la problématique du réseau Routier National en mutualisant les moyens humains, matériels et financiers. Ce qui est pertinent, compte tenu du caractère stratégique du secteur du transport Routier au sein de la chaîne de transport dans son ensemble.

Pour répondre directement à votre question, au cours des deux premières années, nous avons focalisés nos efforts sur la réorganisation des Services de l'Agence avec la création de 3 Directions complémentaires, dans leurs champs de compétence et dans leurs objectifs.

Il s'agit de la Direction Administrative et Financière, des Travaux et des Études. Pour cela, nous avons mis en place des manuels de procédures pour l'ensemble des trois directions en demandant notamment de mettre en place des programmes d'identifications de la situation actuelle (il y a 4 ans) et proposer ensuite les travaux nécessaires à court, moyen et long terme.

suite page.....



FOCUS

BILAN 2016 : Programme de rénovation de la voirie urbaine

En février 2016, soit 2 ans après la création de l'ADR, le gouvernement lance un vaste et ambitieux programme de construction et de rénovation de la voirie urbaine. Et ce dans la capitale et dans la commune de Balbala.

Ce projet concernait la réhabilitation ou la construction de 15km de linéaires de voies ciblées en fonction de leur état de dégradation.

Les secteurs concernés par ce projet sont les suivants:



- Balbala
- Ambouli
- Quartier 6
- Maka Moukarama & Arhiba
- Place MAHAMOUD HARBI

Dans la commune de Balbala, la première phase du projet a permis la construction d'environ 7,743km des voies réparties comme suit:

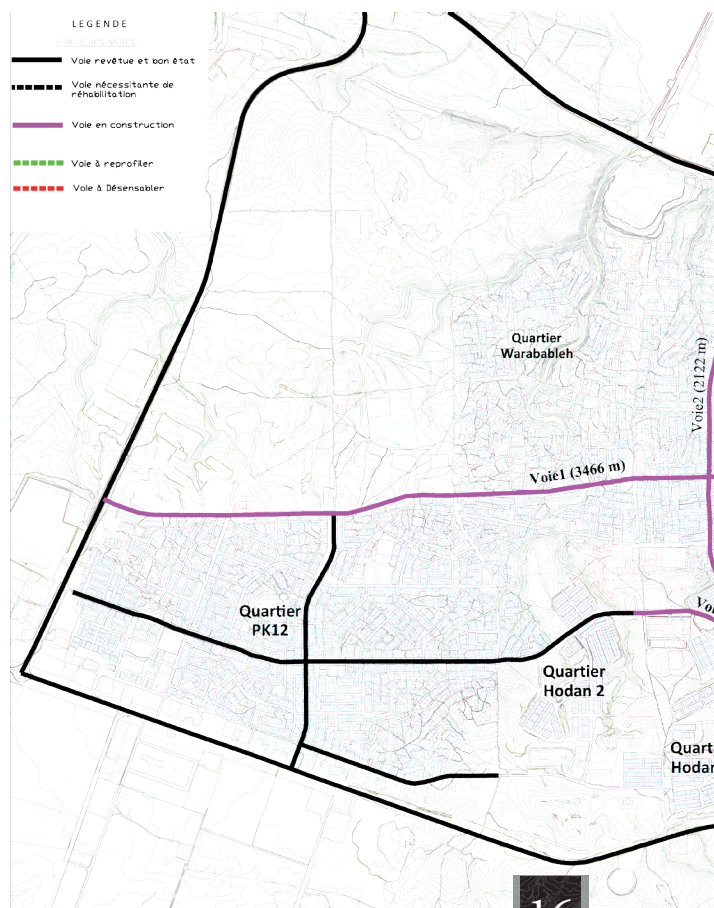
- VOIE OUGAS HASSAN **3,4km**
- VOIE FARAHAD **2,4km**
- VOIE CITE HODANE **1,5km**

il convient de noter que l'aménagement de ces voies a permis non seulement de désenclaver la commune de Balbala estimée environ à 250 000 habitants mais aussi à réduire le coût d'exploitation des véhicules de transport des personnes.

La seconde phase du projet concernait les communes de Ras Dika et de boulaos avec notamment les secteurs suivants:

- Maka Moukarama **2 713m**
- Quartier 6 **2 376m**
- Place Mahamoud Harbi **772m**
- Tronçons Mini bus (Ambouli) **2 126m**

Soit un total de **7 987mètres** de linéaire de route.



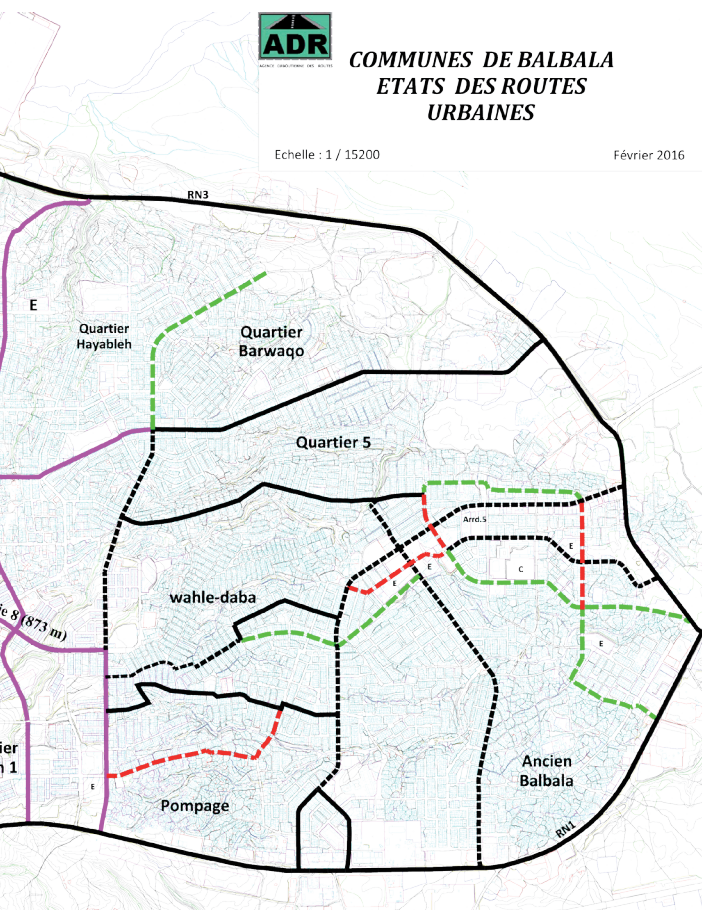
L'objectif de ce vaste programme était de favoriser un développement économique et social équilibré de la ville de Djibouti et de Balbala en permettant un désenclavement des communes, une amélioration de la circulation des biens et des personnes et un meilleur accès aux infrastructures de base et aux services sociaux.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que l'ADR a introduit un nouveau concept dans son programme. Il s'agit des travaux HIMO. Pionnière en la matière, l'ADR dispose d'une riche expérience dans le domaine HIMO lancé dans les années 95. L'objectif de ce programme lancé sous peu est la création des opportunités d'emplois pour les locaux. Cela

constitue à l'heure actuelle une réussite totale. Un an après, il est navrant de constater que les pratiques néfastes aux infrastructures routières de la capitale continuent de perdurer et notamment les déversements des eaux ménagères et autres débris des restaurants et des vendeurs informels à même la chaussée.

Par ailleurs, nous lançons un appel pressant aux citoyens Djiboutiens afin qu'ils puissent participer à ces efforts de sauvegarde du patrimoine routier. L'eau est l'ennemi de la chaussée. Il incombe donc aux Djiboutiens d'éviter de déverser les eaux ménagères sur la chaussée car elles détruisent complètement la route. Aussi, il est important de considérer **la route comme un service essentiel de base au même titre que l'eau ou l'électricité d'où la nécessité d'assurer son maintien dans un bon état.**

Les trottoirs sont destinés à la circulation des piétons. Dans ce cas, ils ne doivent pas être utilisés comme des gargotes où l'on sert des plats. Pour éradiquer ce phénomène, il serait bon de mettre à contribution les sous-préfets et les forces de l'ordre.





GROS PLAN

Projets en cours d'exécution

1. Projet : Construction de la route Tadjourah-Balho (corridor Nord)

- Linéaire : 112 Km
- Date de démarrage des travaux : 2010
- Date de fin des Travaux : janvier 2018
- Entreprise en charge des travaux : Al-Kharafi
- Maître d'ouvrage : MET
- Maître d'ouvrage délégué : ADR

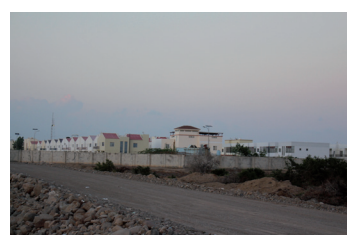
Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement des infrastructures de transport à Djibouti en améliorant les dessertes routières rurales et des liaisons viable avec la capitale mais aussi avec l'Éthiopie. Cette route traverse la ville de Tadjourah en passant par randa et dorra pour finir à Balho (frontière Nord avec l'Éthiopie).



2. Projet : Construction de la voirie de lotissement de Haramous Sud

- Linéaire : 9 Km
- Date de démarrage des travaux : 2016
- Date de fin des Travaux : 2017
- Entreprise en charge des travaux : Hawk
- Maître d'ouvrage : Direction des Domaines et de la conservation foncière
- Maître d'ouvrage délégué : ADR

Le projet concerne la construction et l'aménagement de voies de lotissement situées dans la zone de Haramous sud pour le compte de la Direction des Domaines et de la Conservation, il vise à la viabilisation de ce nouveau quartier destiné à la construction d'habitation. Par cette collaboration, l'ADR met à disposition son savoir-faire dans le domaine routier en assistant la DDCF dans la supervision des travaux réalisés par l'entreprise.



3. Projet : Réhabilitation de la voirie urbaine phase 2

- Linéaire : 15 Km
- Date de démarrage des travaux : 2017
- Date de fin des Travaux : en instance
- Entreprise en charge des travaux :CCECC
- Maitre d'ouvrage : MET
- Maitre d'ouvrage délégué : ADR

Le projet concerne la phase 2 du programme de réhabilitation des voiries urbaine dont la phase 1 a été achevée en 2016 avec la reconstruction des voiries du centre-ville, de q6, de djebel et maka moukarama- arhiba. La 2eme phase de réhabilitation est destinée au voies Houmed loita, rue des écoles, rue de zeyla , Avenue Nasser et voie de cheik moussa. Actuellement,les travaux sont finis pour l'avenue Nasser mais sont en instance pour le reste des voies pour permettre à l'Onead de faire des travaux d'assainissement au préalable.



4. Projet : Réhabilitation du pont d'Italie

Date de début de construction : 1991

Date de fin de construction : 1993

Linéaire : 109 ml

Date de démarrage des travaux : Septembre 2017

Date de fin des Travaux : Décembre 2017

Entreprise en charge des travaux :China First Highway Engeneering Company(CFHEC)

Maitre d'ouvrage : MET

Maitre d'ouvrage délégué : ADR

Le pont Ambouli (couramment nommé Pont d'Italie) est situé au début de la Route Nationale RN1 qui relie Djibouti et l'Ethiopie. Le pont traverse le Wadi Ambouli et il collecte les eaux de ruissellement de surface provenant des zones montagneuses voisines. Il se compose de deux chaussées, composées chacune de deux voies.

C'est suite au constat de l'état de dégradation avancée du pont d'Italie après une expertise technique que le projet de réhabilitation de l'ouvrage a été lancé.

En effet, l'ouvrage d'art construit en 1991 présentait des dégradations structurelles importantes pouvant mener jusqu' à l'effondrement de ce dernier avec un risque accru lors des grandes crues.

C'est dans ce contexte, que des travaux d'urgence pour la réhabilitation du pont ont été diligenté par l'ADR sous la houlette du MET.

Les travaux concernent le renforcement des éléments de structure tel que les piles et les culées afin de redonner à l'ouvrage son niveau de sécurité d'origine.



5. Projet : Construction de la Voie Nagad

- Linéaire : 1 Km
- Date de démarrage des travaux : Septembre 2017
- Date de fin des Travaux : Décembre 2017
- Entreprise en charge des travaux : China First Highway Engineering Company(CFHEC)
- Maitre d'ouvrage : MET
- Maitre d'ouvrage délégué : ADR

C'est dans le cadre du renforcement du réseau routier urbain entre les différentes communes que les travaux de construction de la voie Nagad ont été lancés.

En effet, la construction de ce tronçon de 1 Km permettra la création d'une nouvelle voie de liaison entre la commune de Balbala et Djibouti Ville ce qui atténuera donc les problèmes de congestion actuelle à la sortie de la commune de Balbala notamment lors des heures de pointe.

De plus, ces travaux routiers s'accompagneront de la construction d'un ouvrage de franchissement type radier pour permettre la disponibilité et la pérennité de la route lors des crues de l'oued d'Ambouli.



Projets en phase d'études

1. Projet : Construction de la bretelle RN9

- Linéaire : 9 KM
- Date prévue pour le lancement des travaux: 2018
- Consultant en charge de l'Etude : Technital



Le projet concerne l'étude pour la mise à la hausse du standard du tronçon de 9 km qui relie l'entrée du port de Tadjourah à la route nationale 11 (Route Tadjourah-Balho) qui est actuellement en cours de construction grâce au financement obtenu auprès du fonds koweïtien de développement économique Arabe (FKDEA).

L'objectif de ce projet est de mettre à la disposition des usagers de la route, une voie alliant sécurité et confort et praticable en tout temps. Elle représentera aussi un atout majeur pour son accessibilité au port de Tadjourah.

2. Projet : Réhabilitation de la RN9 (PK51-PK166)

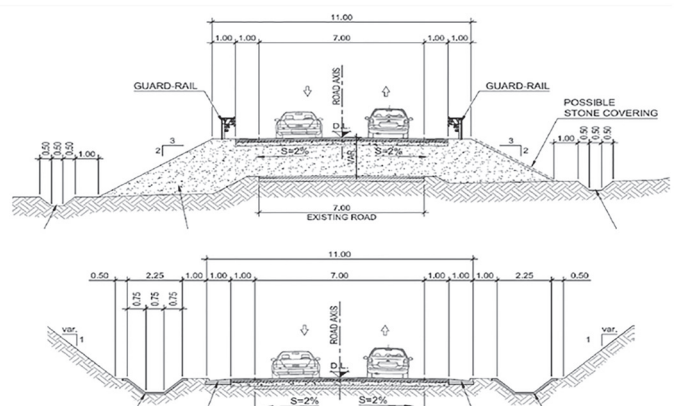
Linéaire : 115 KM

Date prévue pour le lancement des travaux: 2018

Consultant en charge de l'Etude : Technital

Ce projet est dans le prolongement de celui de la bretelle de 9 Km et concerne l'étude de la réhabilitation de la route nationale 9 initialement construite il y a 30 ans de cela grâce au financement du Fonds Saoudien de Développement (FSD).

En effet, la route actuelle a été durablement endommagée par les grandes crues et les éboulements de rochers très fréquents dans cette région montagneuse ce qui nuit considérablement à la fluidité et la sécurité du trafic. Ainsi l'objectif de la reconstruction de ce tronçon, est de permettre la mise en place d'ouvrage de franchissement plus performant et plus adapté tel que des dalots, d'élargir l'emprise de la chaussée pour plus de sécurité et de renforcer la structure de chaussée actuelle.



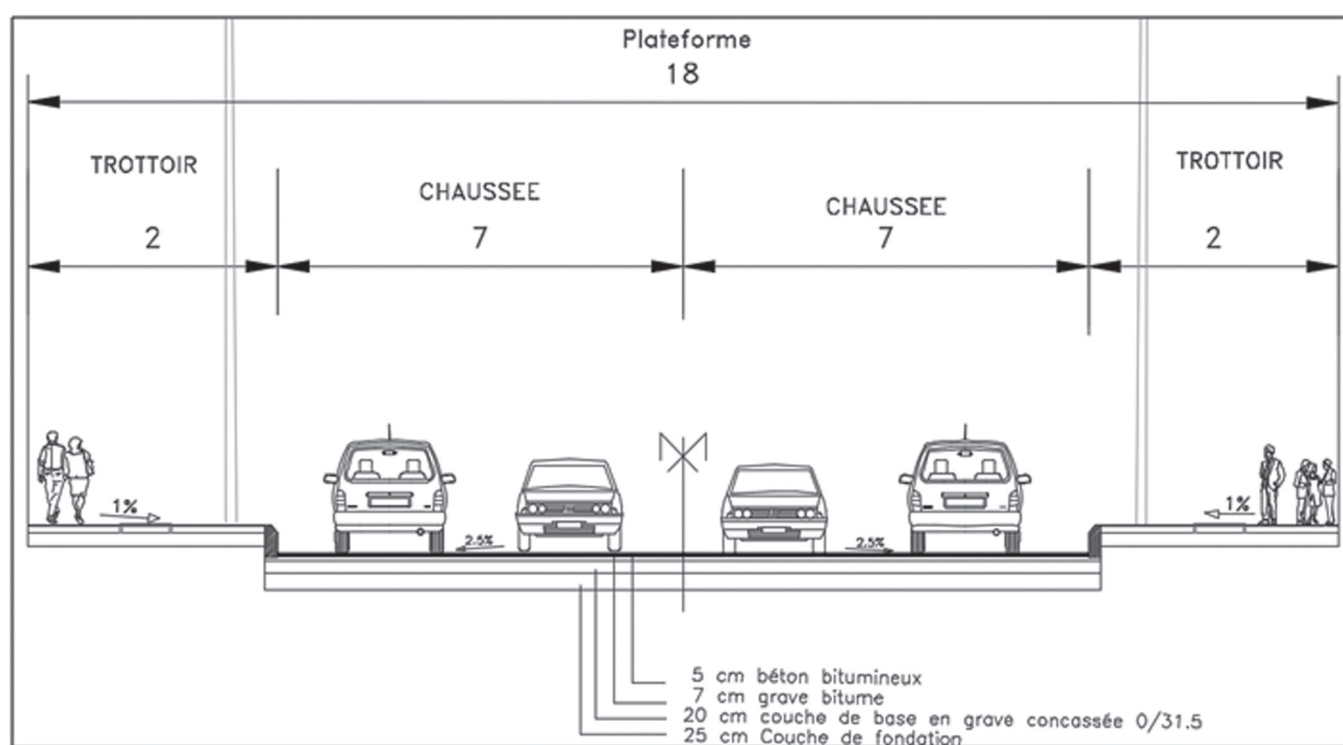
3. Projet : Élargissement de la RN1 (PK7-PK33)

- Linéaire : 26 KM
- Date prévue pour le lancement des travaux: 2018

Ce projet intervient dans le cadre de la volonté du gouvernement Djiboutien de réhabiliter, de moderniser et de développer le réseau de transport routier à Djibouti, afin d'alléger la congestion routière, de promouvoir le commerce et de raccourcir les délais de livraison des biens et services entre l'Éthiopie et Djibouti. Le projet concerne d'une manière générale l'élargissement de la RN1 du PK 7 (Balbala) à PK 33 (Carrefour d'Arta).

Dans ce contexte, le projet d'élargissement à 4 voies de la route nationale 1 (RN1) répond d'une façon directe et indirecte à plusieurs principes de développement durable :

- Satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines et amélioration du niveau de vie général,
- Amélioration de la sécurité routière et donc de la qualité de vie, la RN1 étant considérée dangereuse par la population en général,
- Optimisation de la fluidité du trafic, les usagers de la route pourront se déplacer plus rapidement, ce qui devrait avoir un effet structurant sur l'économie et sur le développement régional.



En effet, le tracé actuel se caractérise par l'étroitesse de sa chaussée et une structure inadaptée pour le trafic important de poids-lourd et de véhicules légers qui transitent par cette route. D'où un risque élevé d'accidents de la route et une congestion très importante surtout sur le tronçon (pk 7 à pk 20) dont les embouteillages peuvent atteindre jusqu'à 5km.

4. Projet : Phase 2 de l'Installation de plateforme de pesage

- Date prévue pour le lancement des travaux: 2018

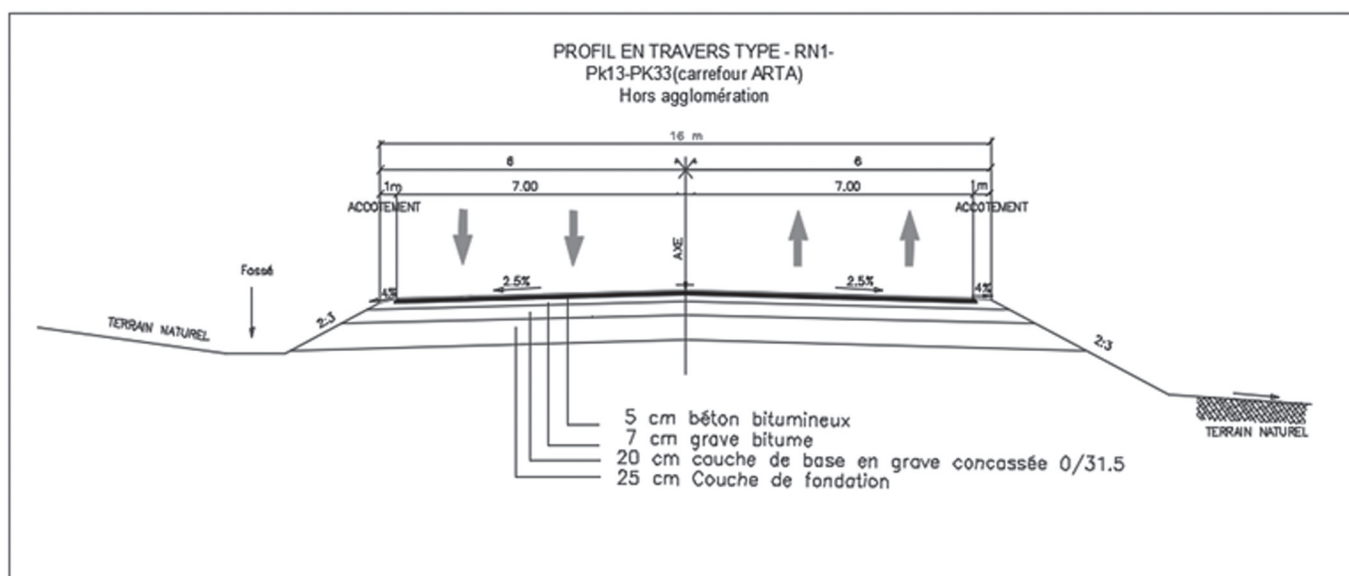
En application du **Décret n°2013-245/PR/MET** portant réglementation de la protection du patrimoine routier et l'Arrêté n°2013-578/PR/MET fixant les modalités de contrôle du poids total en charge des véhicules, l'Agence Djiboutienne des Routes a décidé de mettre en place des plateformes de pesage dans les différents sites portuaires et grands axe routiers du pays.

La dégradation précoce de la Route Nationale 1, emprunté par l'ensemble des poids-lourds à destination de l'Ethiopie et eu égard aux études menées par l'ADR sur la surcharge des camions, démontrent la nécessité de construire en toute urgence des plateformes dédiées au pesage et ce pour préserver une qualité de service irréprochable du corridor et rendre la durée de vie de la chaussée pérenne.

La première phase du projet a permis la mise en place de deux plateformes de pesage dans l'enceinte du nouveau port DMP et sont déjà fonctionnelle.

La deuxième phase du projet sera lancée dans le courant de l'année 2018 et va concerner les autres ports du pays pour à terme couvrir tous les itinéraires empruntés par les poids lourds et préserver ainsi de manière effective tous le réseau routier national djiboutien.

Sans nul doute, les retombées économiques afférant à ce projet contribueront considérablement au renforcement des capacités financières et matérielles de l'Agence Djiboutienne des Routes (ADR), lesquelles pourront être mobilisés dans le cadre des autres projets à venir.



C'est donc, ce programme qui constitue aujourd'hui la matrice de gouvernance de l'entreprise. Je voudrais ajouter et j'y tiens, dans un 2^{ème} temps, j'ai souhaité par le biais d'un programme transparent grace notamment une serie de rencontres associer le personnel technique et des travaux à la prise de decision de manière à obtenir leurs adhesions aux nouveaux objectifs et missions de l'agence. Et aujourd'hui le resultat est probant et sur certains depassent mes esperances.

Sur le plan des travaux, entre autres programmes que l'ADR a initié, je mettrai en exergue le programme du projet de rehabilitation de la voirie urbaine et des travaux d'amelioration de la circulation dans les quartiers que nous avons conçu et dirigé en 2016(fevrier-octobre 2016). Au-delà de la rehabilaion des routes existants, je reste fier de deux portions qui ont permis de desenclaver la grande commune de balbala avec la construction d'une route de 6 km qui part de la place Hayabley jusqu'à PK12. Les retombées des reactions des habitants de cette agglomeration nous rendent fiers dans la mesure où elle a permis de fluidifier la circulation des biens et des personnes. C'est d'ailleurs la definition de la route sur un plan environnemental et de mesure economique et donc de developpement. A cet



egard, c'est donc plus de 15 km lineaire de route urbaine que nous avons soit rehabili-ter ou construit dans la capitale.

La 2^{ème} phase de ce programme de renova-tion des voies urbaines a debuté au mois de septembre dernier à deboucher depuis le debut du mois d'octobre à la rehabili-tation totale de la grande artere de l'ave-nue nasser. Incessamment sous peu, nous demarrons les travaux de renovation de la rue Houmed loita, de la rue des ecoles et de la rue de Zeila.

Monsieur le Directeur général, quels sont les enjeux de la problématique de la route dans notre pays.

MMA : C'est clair comme l'eau des roches si vous me permettez cette expression pour illustrer mes propos. La chaîne des trans-ports dans sa globalité constitue le socle de la politique judicieuse de developpemen-teconomique que l'actuel chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh a initié en 1999 lors de son arrivé à la tete de notre pays. L'ambition de cette politique consiste pour resumer de lancer un pro-gramme de grands travaux infrastructuels que notre pays manquait cruellement et donc de faire de Djibouti compte tenu de sa situation geostrategique un hub d'ecla-tement du commerce regional, continental et international. Regional puisque notre pays est la porte d'entré du vaste du COME-SA avec plus de 400 millions de consom-mateurs et international puisque notre pays est choisi par la republique populaire de Chine, 2^{ème} economie mondiale comme l'une des plus importants passage du pro-jet de la route de soie. Les specialistes de l'economie mondiale affirment d'ailleurs que ce sera la premiere route economique mondiale au cours des 10 prochaines an-nées et va complement rabattre les cartes de la mondialisation des echanges inter-nationaux. En fait, ce n'est rien de moins

qu'une nouvelle globalisation qui se dessinent aujourd'hui. Et il faut se féliciter que notre pays y jouera un rôle prépondérant.

Ainsi, les enjeux sont d'après moi de trois ordres :

- 1- Un ordre régional et international avec des retombées économiques et donc de création de richesses. Il faut savoir que notre pays dispose de 2 corridors sud et nord. Pour ce qui est du corridor sud, nous lancerons au début de l'année prochaine la réhabilitation complète de l'axe Dihkil/Galafi aujourd'hui en souffrance compte tenu du trafic régional et des conditions climatiques particulièrement rude dans cette partie de notre pays. Et puis, il y a le corridor nord avec la construction de la route Tadjourah/Balho dont nous avons relancé les travaux après plusieurs arrêts dû notamment à des problèmes juridiques entre l'opérateur des travaux, le cabinet de consultants et du bailleur de fonds. Les travaux de la nationale 11 sont estimés à l'heure où je vous parle à près de 79%. Nous espérons voir la livraison de la nouvelle infrastructure à la fin de cette année dans pratiquement deux mois. Nationale.
- 2- Le 2^{ème} enjeu est un développement national avec une poussée démographique et l'agrandissement croissant de la ville de Djibouti et de ses agglomérations avec la création des nouveaux lotissements. Cette croissance a pour conséquence de développer en parallèle ou en amont des nouvelles infrastructures de services publics. Qui dit en économie croissance dit nouveaux besoins. Et donc, La route constitue le premier besoin, en ce sens qu'elle permet la circulation des biens et des personnes.
- 3- Et enfin le 3^{ème} enjeu a trait à l'environnement. Les routes urbaines font partie intégrante du cadre de vie de la population dans la mesure où elle participe à l'environnement immédiat de chaque habitant

de la ville et participe donc non seulement à l'embellissement de la cité mais également à la mobilité des populations. A cet égard, je fais appel au sens civique de mes compatriotes pour prendre conscience de l'intérêt et de la nécessité de préserver les routes urbaines en bannissant toutes les actes qui occasionnent la dégradation de nos routes, j'allais dire de vos routes. Et parmi, ces actes néfastes, il y a lieu de citer en premier le déversement des eaux usées et ménagères. C'est un impératif qui doit tous nous interpeller. Pour notre part, nous lancerons un vaste programme de sensibilisation et d'éveil des consciences à destination de la population face à ce fleau qui coûte cher à l'Etat et qui participe aussi à la dégradation de notre cadre de vie et de notre santé in fine.











